

LE VOYAGE DE GYÖRGY OTTLIK EN EUROPE EN 1942¹ L'AVENIR VU DE VICHY ET DE BERLIN

HENRI DE MONTETY

E-mail : hmontety@wanadoo.fr

Au cours de l'été 1942, le journaliste György Ottlik fit un grand voyage en Europe au cours duquel il rencontra en particulier le maréchal Pétain, à Vichy, et le ministre de Hongrie à Berlin, Döme Sztojaj. Ce fut pour lui l'occasion de prendre connaissance des réalités de l'antisémitisme en France et en Allemagne au moment où, en 1942, venaient d'avoir lieu les premières grandes rafles en France et où, en Allemagne, se profilait la mise en application de la solution finale. On peut notamment comparer les opinions d'Ottlik et de Sztojaj sur la « question juive ».

Mots-clés : György Ottlik, Döme Sztojaj, maréchal Pétain, Pierre Laval, question juive et antisémitisme

Une carrière de diplomate et de publiciste

György Ottlik est né en 1889 dans une famille de la noblesse moyenne hongroise. Après avoir obtenu un diplôme de droit, il entra dans la carrière diplomatique, exerçant successivement ses talents aux légations austro-hongroise puis hongroise de Sofia et Berne (de 1912 à 1929). Ses fonctions de diplomate et de publiciste se chevauchèrent, car dès le milieu des années vingt, il collaborait au *Pester Lloyd* et au *Budapesti Hírlap* (deux quotidiens gouvernementaux, dont le premier était de langue allemande). D'autre part, il resta, jusqu'en 1934, délégué suppléant de la Hongrie à la Société des Nations, dont il dirigeait en outre la publication de l'annuaire. Après sa démission des affaires étrangères, il dirigea plusieurs organes de presse hongrois : la *Nouvelle revue de Hongrie* (1932-1939), le *Budapesti Hírlap* (1934-1935), le *Hungarian Quarterly* (1935-1939) et le *Pester Lloyd* (1937-1944). Enfin, il fut admis à la Chambre haute en mars 1940.

Malgré ses accès de colère contre les bureaucrates, notamment ceux du Ministère des affaires étrangères (plus loin : le *Külügyminisztérium*), Ottlik demeura toujours un patriote loyal à son gouvernement et surtout à la ligne fixée par ce dernier : la révision des frontières établies par le traité de paix de 1920. Jusqu'à l'inflexion fatale des années quarante, il s'efforça de montrer une égale disposition envers toutes les puissances européennes, à la recherche de tout appui extérieur capable de soutenir la Hongrie dans la réalisation de ses objectifs. (Compte tenu de la situation géopolitique, cette approche ouverte des relations internationales

était jugée bien trop occidentaliste par bon nombre de ses compatriotes, au point que certains doutaient même de sa loyauté. Il en souffrait.) En mars 1939, il quitta la direction de la *Nouvelle revue de Hongrie* et du *Hungarian Quarterly*, ces deux revues sœurs fondées par le cercle du comte Bethlen soutenu par l'aristocratie et le grand capital juif hongrois, en coopération avec le *Külügyminisztérium*. La situation des deux revues allait devenir de plus en plus inconfortable, au fur et à mesure que les hostilités allaient s'étendre et le piège sur la Hongrie se refermer : septembre 1939 (Hongrie neutre, France et Angleterre en guerre contre l'Allemagne), juin 1940 (Hongrie neutre, France neutre, Angleterre en guerre contre l'Allemagne), juin 1941 (Hongrie en guerre contre l'URSS, URSS alliée à l'Angleterre). Quant à Ottlik, prenant acte de l'échec de sa stratégie d'équilibre et de la faillite de la paix, mais conservant plus que jamais de toutes ses années de lutte son attachement à la grande Hongrie, il se replia sur le *Pester Lloyd* dont l'objectif était double (et non dénué de contradictions), d'une part, contribuer à maintenir la communauté allemande de Hongrie (les *Volksgrup*) dans la droite ligne du patriotisme hongrois, d'autre part s'efforcer de sensibiliser le lectorat d'Allemagne aux affaires de Hongrie.

Le grand voyage européen en 1942

En août 1942, György Ottlik entreprit un grand voyage à travers l'Europe au terme duquel il allait remettre au *Külügyminisztérium* un rapport de seize pages dactylographiées daté du 10 octobre 1942. C'est ce document dont nous allons ici extraire les principaux éléments.

On y lit notamment qu'Ottlik fut accueilli dans une bonne ambiance en Italie, où les fruits et légumes étaient abondants. On y apprend également que les Suisses croyaient en la défaite de l'Allemagne, mais craignaient aussi le chaos en Europe et surtout les bombardements anglais en représailles aux fournitures de guerre livrées à l'Allemagne.² Voyons plutôt ce qui concerne la France.

À Vichy

Les commentaires de György Ottlik sur sa visite en France (à Vichy) couvrent plusieurs pages. En voici la traduction en français, successivement de son entretien avec le maréchal Pétain, puis avec Pierre Laval, redevenu chef du gouvernement en avril 1942.

Pétain m'a reçu le mardi 8 septembre à cinq heures de l'après-midi, dans une modeste chambre d'hôtel, avec courtoisie, mais sans chaleur. En quelques phrases simples, je lui exprimai ma gratitude pour l'honneur

d'être admis en sa présence, tout en affirmant que nous autres, Hongrois, nous pouvions particulièrement ressentir les peines de la France troncquée et les difficultés auxquelles était confronté le maréchal, puisque la situation de la France était fort similaire à celle dans laquelle notre régent avait trouvé la Hongrie et sur laquelle il avait dû commencer son œuvre de reconstruction. Peut-être plus délicat encore – ajoutais-je – est le défi du maréchal (j'allais dire la même chose à Laval), parce qu'on ne savait pas encore en France quel serait le point de départ et d'où il faudrait commencer le travail. C'est tout à fait exact – répondit le maréchal – nous ignorons encore ce que sera la nouvelle Europe, il est donc impossible de savoir comment nous pourrions nous y intégrer. « Nous sommes face à un tunnel, et nous n'avons aucune idée de ce qui nous attend dans ce tunnel, ni non plus du paysage qui nous accueillera à la sortie, lorsque nous arriverons enfin à en sortir. Moi, j'attends (en français dans le texte). Dans l'intervalle, je m'efforce d'éduquer le peuple français – car mon rôle est avant tout celui d'un éducateur – de l'éduquer dans un esprit qui donnera la force et l'efficacité capables de convaincre les autres pays européens. C'est cela que je souhaiterais insuffler dans le caractère français. D'ailleurs, ces principes figurent dans mon livre, dont je vais vous donner un exemplaire. » Tout ce qui dans la conversation relève des principes du gouvernement ne mérite pas d'être rapporté ici. Le maréchal ne toucha en réalité que deux questions concrètes : la première était la situation militaire et les conséquences de la victoire, la seconde était la question juive. Avec des yeux brillants, il affirma que si les flottes aériennes allemandes arrivaient à se libérer du front russe, elles feraient table rase de l'Angleterre. (En français dans le texte). Je lui répondis avec une question, que j'ai aussi posée à tous mes interlocuteurs : une victoire des forces anglo-américaines est-elle possible, sur la seule base des attaques aériennes ? Il me répondit à son tour que la victoire était impossible sans infanterie, or les Anglo-saxons étaient selon lui incapables de réunir les armées nécessaires, et moins encore de les faire débarquer.

Ensuite, c'est le maréchal qui de lui-même engagea la conversation sur la question de la déportation des juifs étrangers – exactement comme lorsque j'ai rencontré Laval ou Joseph-Barthélémy, le ministre de la Justice – ce qui prouve combien ce problème les occupe, les touche et même les blesse profondément, et finalement qu'il constitue le facteur déterminant de l'atmosphère politique actuelle en France. Le maréchal me confia que depuis des années, les réfugiés juifs avaient afflué en France et finalement envahi tout le pays. Face aux difficultés du ravitaillement, il ne voulait pas prendre au nom de son pays la responsabilité – disait-il – de charger la France de l'entretien de ces 30 à 40 000 personnes.³ C'est pourquoi on avait d'abord interné les juifs étrangers, et qu'on devait désormais les déporter. « Je n'agis que dans l'intérêt de la France, et voici que même le clergé de France se tourne contre moi ! » ajouta-t-il avec humeur. « Et ces pays qui aujourd'hui condamnent le fait que nous déportions les juifs apatrides (*sic*) en Allemagne, rappelons-nous qu'ils ont eux-mêmes refusé de leur accorder le refuge, quand nous le leur avons demandé. À savoir les Etats-Unis, le Portugal, les Etats

d'Amérique du sud. Ils proclament tous l'humanisme, mais en laissent la charge sur la France. »

Depuis le début de notre conversation, mon questionnaire était posé sur la table de travail, bien en vue devant le maréchal. Je lui demandai : ne souhaitez-vous pas répondre ? À cela, il répondit : « Et que pourrais-je répondre ? Sur ce que sera la nouvelle Europe, personne n'en a la moindre idée. Les relations culturelles franco-hongroises, je m'occuperais volontiers, mais nos deux pays sont bien lointains, de plus, ils sont séparés par trois frontières. Je ne vois donc pas la possibilité d'une coopération fructueuse. Allons, ne m'obligez pas à répondre : quoi que je dise, on l'interprétera mal et cela portera préjudice à mon pays et à moi-même, et à en même temps à vous autres, aussi, les Hongrois. » Comme je n'étais pas loin de penser la même chose, je renonçai promptement à mes questions en faisant connaître au maréchal mon admiration pour sa sagesse. Ce qui, comme j'allais bientôt pouvoir le constater, me fit gagner le cœur du vieil homme. En vain, en effet, on lui signifia par deux fois la présence dans l'antichambre d'un autre visiteur, il ne se résignait pas à me donner congé, mais nous étions alors revenus à des considérations plus générales sur les principes du gouvernement.

Pétain ne donne en rien l'impression d'être un vieillard. Au contraire, au moral comme au physique, on lui donnerait volontiers vingt ans de moins. Le seul indice qui peut-être signale une certaine fatigue est le fait qu'il s'intéresse au futur lointain et reste peu sensible, en revanche, à la puissance irrésistible des problèmes de la politique quotidienne. En définitive, il est un interlocuteur plutôt rassurant, de lui émane une sorte de "force tranquille" (traduction proposée pour : « nagy és böles nyugalom erejével hat »).

Ce ne fut pas le cas de mon expérience chez Laval.⁴ Cet avocat auvergnat corrompu, cynique et rusé capable de toutes les roueries parlementaires, prend désormais la pose d'un patriote mélancolique faisant le don de sa personne. Mais est-ce bien ainsi, est-il vraiment convaincu d'accomplir un sacrifice pour sa patrie ? On est bien en peine de s'en convaincre soi-même. D'une part, la pureté de ses motivations n'est point garantie, d'autre part, il n'est pas avéré que la France se trouverait dans une posture encore plus mauvaise si personne n'avait pris sur lui la tâche dont Laval s'est de lui-même chargé. Il est l'homme de la tactique et du compromis. Mais il considère que la faillite de la France provient du système parlementaire et des cliques de politiciens dont ce dernier a favorisé l'éclosion. Il m'a ainsi confié, sous le sceau de la confidentialité (depuis, il a rendu tout cela public), son projet de nouvelle constitution dans laquelle les conseils municipaux et départementaux, ainsi que l'assemblée constituée des délégués des conseils locaux, joueraient un rôle consultatif auprès du pouvoir exécutif jouissant lui-même du pouvoir absolu.⁵

Au cours de la conversation, Laval me remercia d'abord de l'attitude du *Pester Lloyd* à l'égard de son pays. Je répondis que cela était naturel, compte tenu de nos relations séculaires avec la civilisation latine et de l'esprit chevaleresque des Hongrois. « C'est bien hongrois, ce que vous dites là » (en français dans le texte) répondit Laval. Ensuite, il s'exprima

sur Albert Apponyi⁶ avec beaucoup d'admiration et de respect, montra beaucoup d'égards et de l'intérêt pour Tibor Eckhardt,⁷ qu'il qualifia de droit et brillant, et dit enfin quelques mots sur Kálmán Kánya,⁸ « ce diplomate accompli de la vieille école ». En ce qui concerne la Hongrie, il montra quelque intérêt pour la question magyaro-roumaine, soulignant qu'elle causait beaucoup de difficultés à la presse française, car si un des deux pays venait à obtenir un peu plus d'espace que l'autre dans un journal, le représentant de l'autre pays ne tardait pas à formuler des protestations, et vice versa. « Quant à moi – ajouta-t-il – afin de faire cesser ces troubles, j'ai simplement ordonné à la presse d'éviter à l'avenir le mot Transylvanie ». (Il ne m'a pas semblé nécessaire de donner mon avis sur la question, car je venais d'apprendre de notre ministre à Vichy qu'il avait lui-même déjà fait tenir au chef du gouvernement une réponse officielle.) En outre, Laval affirma qu'il ne voyait aucun intérêt pour que la France prît partie sur la question transylvaine, parce qu'il souhaitait conserver de bonnes relations avec les deux pays, ajoutant tout de même que les Roumains étaient en meilleure posture, car ils avaient beaucoup plus de contacts en France, du fait qu'ils y avaient pour la plupart fait leurs études.

Je félicitai Laval pour ses succès diplomatiques, pour être notamment parvenu à normaliser ses relations avec les Etats-Unis⁹ sans préjudice pour la dignité du pays ou pour l'intégrité du territoire de l'empire, j'exprimais par contre mon affliction pour le bombardement de Rouen. Laval répondit que les relations avec les Etats-Unis devenaient de jour en jour plus difficiles, dont il ne comprenait pas la politique, puisque leur participation au bombardement des villes françaises n'allait avoir pour autre résultat que de les faire haïr autant que les Anglais, à l'égard desquels la population française était de plus en plus hostile.¹⁰ D'une manière générale, il paraissait très déprimé, mélancolique, soulignant, d'une part, que les bombardements et la nouvelle attaque sur Madagascar aggravaient la situation, d'autre part, qu'on exigeait de lui en même temps la déportation des juifs, la livraison de 150 000 ouvriers qualifiés français et la remise des bateaux mouillant dans les ports du sud de la France ayant naguère battu pavillon des petits pays anciennement alliés (grecs, norvégiens, hollandais, etc.). Je demandai si la question des travailleurs et des prisonniers de guerre français était en voie d'amélioration. Il me répondit que non, sans ambages, en ajoutant : « je vais devoir m'exécuter » (en français dans le texte). Il pensait sans doute au décret publié une semaine plus tard organisant le Service du Travail Obligatoire.¹¹ Sur ce point, Laval s'est heurté à une forte opposition, tant au sein même du cabinet que dans l'administration, où l'on souhaitait qu'il refusât le projet en bloc ou au moins que l'appareil d'Etat français ne soit pas mêlé à son organisation. Laval, comme on me l'a expliqué, n'était pas favorable à cette dernière solution, d'une part, car cela aurait mis en danger l'unité de l'administration française et l'emprise de cette dernière sur la population, d'autre part, parce que le contingent entier des 150 000 ouvriers aurait dès lors été prélevé dans les territoires occupés, où le chômage était moins important qu'au sud. Sur le plan politique, on peut ajouter l'hypothèse que Laval est devenu l'otage de sa propre

politique : il ne peut plus rien refuser, de peur d'avoir à avouer la faillite de toute ses conceptions. À propos de la question juive, il exprima des idées similaires à celles du maréchal.

Sur le plan des opérations militaires, son opinion était que si les Allemands parvenaient à prendre Stalingrad « où se déroulent des luttes véritablement dantesques » (en français dans le texte), alors, par le Caucase, ils iront jusqu'à l'Océan indien et pourront serrer la main des Japonais. Dès lors, ils auront à leur disposition un espace économique en face duquel les Etats-Unis seront impuissants. Et la guerre pourrait durer cent ans que les forces de l'axe ne pourraient être défaites. En ce qui concerne l'avenir de la France, il exprima les idées suivantes : « Mon but est de sauver l'unité et l'intégrité de l'Empire français et d'assurer à la France la place en Europe qui lui revient. Il n'y a pas de paix dans l'Europe sans la France. » (En français dans le texte). En définitive, il n'était pas capable de dire sur sa politique autre chose que des lieux communs. Il affirma toutefois qu'avec les Allemands, il n'est possible de travailler que dans la sincérité entière et brutale. « Je ne mens jamais aux Allemands. » (En français dans le texte). Puis il ajouta : « Le nombre de ceux qui comprennent ma politique va en augmentant dans des proportions intéressantes. »¹² (En français dans le texte) C'est ce que disent sans doute les rapports des préfets.¹³ (Le même type d'information est chez Weizäcker). Du reste, en causant de manière plus confidentielle avec les messieurs des affaires étrangères, l'impression n'est pas la même. Et mon impression personnelle, qui reste superficielle, mais qui est confirmée par celle de beaucoup d'autres, français ou étrangers, est que le peuple français ne s'intéresse à rien d'autre qu'au ravitaillement, à sa propre survie, « il se fout de la France » (en français dans le texte), ce qui sur le plan purement biologique est le signe d'un instinct bien réglé, mais ne constitue pas les bases d'un mouvement politique. D'autre part, d'après les révélations des mêmes honorables agents des affaires étrangères, « le communisme couve sous la surface et nous allons devoir passer par un incident Béla Kun. » (En français dans le texte). Il semble en effet que ce soit la seule force politique effective.

Tout compte fait, le régime repose essentiellement sur l'autorité du maréchal Pétain. Si ce dernier venait à mourir, je ne donne pas beaucoup de temps à la France de Vichy. Darlan est beaucoup trop maladroit et impopulaire, Laval est un peu moins exécré qu'auparavant, mais à lui seul, il n'a pas l'autorité nécessaire. Les autres – par exemple Doriot – parviendraient même à provoquer une révolution chez les foules pourtant passives. En conclusion, mon analyse, du point de vue hongrois, est qu'il nous faut maintenir de bonnes relations, nous montrer amicaux, compenser autant que possible l'influence roumaine, mais, selon moi, la France de Vichy ne mérite pas un grand investissement politique.

Le constat dressé par l'observateur hongrois et surtout sa conclusion rendent un écho mortifiant aux paroles de Pétain sur l'espoir d'insuffler à la France l'esprit capable de donner la « force de convaincre les autres nations européennes ». De fait, en 1942, Vichy et son étrange gouvernement étaient loin de pouvoir assu-

rer à la France « la place qui lui revenait en Europe » (pour reprendre, cette fois-ci, l'expression de Laval). D'autre part, les équivoques d'Ottlik sur la popularité de Pierre Laval et ses questionnements sur les forces réelles dont disposaient les Anglo-Saxons reflètent bien les préoccupations qui tourmentaient alors les Hongrois, c'est-à-dire la nature, le réalisme et les moyens de leurs propres objectifs géostratégiques, d'une part, et, d'autre part, la définition de limites morales et politiques à l'action, réflexions inséparables de la résolution de la « question juive ». D'ailleurs, la modération du commentaire d'Ottlik sur les réflexions de Pétain à ce sujet ne signalait pas un désintéret de sa part, comme nous allons pouvoir le constater un peu plus loin, avec la partie du rapport consacrée à sa visite en Allemagne, qualifiée de « très amicale », mais aussi très délicate. Pour l'heure, encore quelques mots sur les Anglo-Saxons.

Ottlik racontait en particulier comment il avait parlé à deux Américains séjournant à Vichy, dont le premier, un vieil ami, était d'avis que les Etats-Unis, contrairement à l'Angleterre, ne croyait pas à une victoire de l'aviation seule et préparaient par conséquent une opération de débarquement réalisable dans un horizon d'un an ou un an et demi. « En ce qui concernait la Hongrie – ajoutait Ottlik à propos de son ami américain – il ne voyait qu'une seule faute impardonnable, celle d'avoir attaqué la Yougoslavie, et sur ce point il n'était disposé à écouter aucune explication. »¹⁴ L'américain considérait finalement que l'avenir de la Hongrie dépendrait de ses capacités à maintenir sa position actuelle jusqu'à l'approche des soldats américains. En outre, Ottlik avait rencontré le correspondant de l'agence *United Press*, qui lui avait parlé d'un plan pour l'après-guerre dont le principe serait de séparer l'Autriche et la Bavière de l'Allemagne, afin de former ensuite un bloc avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Comme il invitait la Hongrie à se joindre à ce nouvel ensemble, Ottlik s'était contenté d'exprimer des doutes sur la possibilité de séparer les Allemands les uns des autres.

À Berlin

Dès son premier jour à Berlin, Ottlik passa trois heures dans le bureau du ministre de Hongrie, Döme Sztójay. Ce dernier lui fit quelques remarques d'ordre politique et militaire (il était notamment optimiste sur la victoire de l'Allemagne), mais consacra la majorité de son temps à enseigner à Ottlik la politique de l'Allemagne sur la question juive, expliquant en particulier les raisons du choix de la solution qualifiée de « radicale ».¹⁵ D'une part, disait Sztójay, les juifs sont considérés comme des ennemis irréductibles et dangereux (pour les Allemands, « c'est eux ou nous », « avec les Américains et les Anglais, la paix est possible, avec les juifs, c'est impossible »). D'autre part, toujours selon l'analyse de Sztójay, les juifs plaçaient leur « talent » et leurs « réseaux » au service de la résistance contre l'ordre

allemand, à ce titre, ils devaient être chassés de l'Europe. Dès lors, pour les Allemands, « celui qui offre un refuge amical ou aide les juifs ne peut être considéré autrement que comme un ennemi. » D'après le diplomate, cette doctrine était en cours d'application en France. Et devait prochainement être étendue à la Hongrie, car, à l'heure actuelle, les relations germano-hongroises étaient altérées par deux questions pendantes. La première, celle du mauvais traitement réservé à la Volksgruppe allemande de Hongrie, était en voie d'amélioration. La seconde, celle de l'influence juive en Hongrie restait, au contraire, d'une entière actualité. Tant que rien ne serait fait,¹⁶ affirmait Sztójay, les Allemands ne pourraient accorder leur confiance aux Hongrois. Le ministre suggérait lui-même de prendre les devants, avec la déportation de 300 000 juifs de Hongrie vers les territoires russes occupés (nombre qu'il réduisit, au cours de la conversation, à 100 000).

Ottlik ayant fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une déportation, mais d'une véritable mise à mort,¹⁷ Döme Sztójay acquiesça, sans faire de mystère. Comme Ottlik lui faisait aussi remarquer que les Hongrois chrétiens, particulièrement ceux d'ethnie magyare, étaient bien incapables de prendre les places occupées par les juifs, Sztójay éluda le problème en répliquant que si le gouvernement hongrois ne se chargeait pas de cette tâche, les Allemands s'en chargeraient eux-mêmes après la guerre.

Tout de même, Ottlik récusait cette mesure « brutale » prise à l'encontre de « citoyens hongrois » (*souligné dans le texte*) qui provoquerait une « grave crise » dans le pays. Du reste, il considérait comme une nécessité de restituer le capital et le pouvoir économique et moral aux gentils, mais, selon lui, cela devait être accompli au cours d'une génération (c'est-à-dire en 30 ans).¹⁸ Afin de donner du poids à son affirmation, il révéla au ministre qu'il avait lui-même « dans les limites du bon sens et de ses compétences, tout fait pour remplacer ses employés juifs par de vrais Hongrois », mais qu'il n'était pas pour autant disposé à « mettre en danger le niveau intellectuel, et donc l'avenir du *Pester Lloyd* » puisque cela signifierait « la perte d'une valeur et d'une arme hongroise. »¹⁹ « Toute valeur, concluait-il, doit être remplacée par une autre valeur, à moins de courir à la révolution » (entre le fanatisme offensif de Sztójay et la défense craintive d'Ottlik, notons l'étroite marge de manœuvre...).

Voilà un étrange face à face entre les paroles d'un « antisémite de salon » (qu'on pourrait rapprocher de l'antijudaïsme chrétien) et celles d'un « antisémite de boulevard », qui ont valeur de sombre prophétie, puisque Döme Sztójay, en devenant chef du gouvernement après l'invasion du pays par les troupes allemandes, en mars 1944, allait rompre avec la politique en vigueur essentiellement consacrée à la discrimination économique et sociale des juifs. Sztójay ordonna en effet dès sa prise de pouvoir la mise en place de la déportation de masse (500 000 juifs résidant en province déportés en camps d'extermination entre mars et juin 1944, dont l'immense majorité n'est pas revenue). On remarquera, à la lumière

de ce document datant de 1942, que les convictions de Sztójay semblent avoir été longuement mûries et même s'être amplifiées entre 1942 et 1944. Quant à György Ottlik, qui a consacré plus d'une page de son rapport (sur seize) à décrire ses propres conceptions sur la question – il est vrai, telles qu'il les exposait au cours d'un entretien, mais, en général, l'objectif d'un rapport de voyage n'est pas d'exposer ses propres idées – on pourra lui renvoyer le commentaire qu'il faisait à l'encontre de Pétain et Laval : il semblait être lui-même très préoccupé par la « question juive » et ses « solutions ».

Après une dernière visite chez le baron Weizsäcker, secrétaire général de la *Wilhelmstrasse*, György Ottlik conclut ainsi son voyage :

« Toute choses considérées, la Hongrie se trouve dans une situation extrêmement délicate. Ce serait une grave erreur, sous prétexte de l'affaiblissement des Allemands ou en comptant sur leur prochaine défaite, de les provoquer ou de s'en éloigner, d'éveiller chez eux la suspicion. Mais ce serait une erreur non moins fatale de perdre notre dignité en les servant aveuglément. La situation économique de la Hongrie – les Allemands eux-mêmes le reconnaissent – est en voie d'amélioration. Son potentiel militaire va devenir un facteur d'une grande importance et nous pourrions alors compter sur plus d'égards. Si la situation évolue de la façon que j'ai esquissée, nous devons marcher sur le fil du rasoir pendant une ou deux années, voire plus, qui sait ? Nous devons témoigner d'une intelligence et d'une sagesse surhumaines si nous voulons, en tant que nation aussi bien qu'en tant qu'État, survivre à cette guerre. »

Il paraît que la Hongrie a survécu à la guerre. Aujourd'hui, la guerre est terminée, et avec elle son cortège d'horreurs, et la persécution des juifs. Le communisme est aussi passé, avec son propre cortège d'horreurs. Mais il est toujours, de plus en plus, question de la « situation économique de la Hongrie ». « En voie d'amélioration », peut-être. « Sur le fil du rasoir », toujours. Et toujours aussi le même dilemme pour les Hongrois entre l'efficacité (supposée) et la dignité (invoquée). Et toujours, aussi, l'Allemagne et la France, chacune à sa place. György Ottlik, quant à lui, émigra en 1945 à Paris où il (sur)vécut, paraît-il, jusqu'en 1966.

References

- Balogh, Joseph–Honti, Ferenc. Bibliothèque nationale Széchényi, manuscrits, Fond. Balogh 1/1474.
- Cointet, Jean-Paul. 2003. *Histoire de Vichy*: Perrin-Tempus.
- Durand, Yves. *Histoire de la deuxième guerre mondiale*. Editions Complexe http://books.google.fr/books?id=OTdUwGc_BUGC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

- Gergely, Jenő « A magyarországi katolikus egyház és a faszizmus » [L'Église catholique hongroise et le fascisme] In : *Századok*, 1987/1, 121^e année.
<http://mjp.univ-perp.fr/france/co1940.htm#12>
<http://www.akadem.org/medias/documents/--bilan-france-6.pdf>
- Karsai, Elek. 1967. *Vádirat a nácizmus ellen. Dokumentok a magyarországi zsidóüldözés történetéhez* [Compilation de documents sur la persécution des juifs en Hongrie] Vol. III. A Magyar Izraeliták Országos Képviselete kiadása.
- Laborie, Pierre. 2001. *L'opinion française sous Vichy*: Point-Histoire .
- Paxton, Robert. 1997. *La France de Vichy*: Seuil-Poche.
- Rapport de György Ottlik sur son voyage en Italie, Suisse, France et Allemagne, 18 août au 28 sept. 1942. MOL (Archives nationales hongroises). K64. 1942-41-437. *Külgyminisztérium, politikai osztály rezervált iratai, 1942, különböző* [Documents réservés du service politique du ministère des Affaires étrangères, 1942, divers]
- Szent-Iványi–Ullein-Reviczky 18 septembre 1939. Archives nationales de Hongrie. K66. 1939 415 cs. III.-4 R-V.
- Vértes, Róbert (éd.). 1997. *Magyarországi zsidótörvények és rendeletek 1938-1945* [Lois et décrets juifs en Hongrie 1938-1945] Budapest : Polgár.

Notes

- 1 Rapport de György Ottlik sur son voyage en Italie, Suisse, France et Allemagne, 18 août au 28 sept. 1942. MOL (Archives nationales hongroises). K64. 1942-41-437. *Külgyminisztérium, politikai osztály rezervált iratai, 1942, különböző* [Documents réservés du service politique du ministère des Affaires étrangères, 1942, divers].
- 2 Du reste, ces fournitures étaient limitées (estimée à 0,5% de la production allemande), mais l'exportation de machines outils était effectivement destinée à la production d'armes. Yves Durand, *Histoire de la deuxième guerre mondiale*, Editions Complexe, p. 348. (En ligne : http://books.google.fr/books?id=OTdUwGc_BUGC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gs_bse_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false. Consulté le 6 février 2013.) Yves Durand note aussi une anecdote qui avait cours en Suisse après la guerre : « Les Suisses ont travaillé six jours pour les Allemands et ont prié le septième jour pour la victoire des Alliés. »
- 3 Les chiffres de la déportation ont longtemps été sujet de controverse. Le bilan donné par Serge Klarsfeld au terme de longues recherches est le suivant. En France en 1939 vivaient environ 330 000 juifs dont 200 000 de nationalité française. Le nombre de victimes s'élève à 80 000 (24%), dont 24 500 français et 56 500 étrangers. Consulté sur internet, le 27 février 2016. <http://www.akadem.org/medias/documents/--bilan-france-6.pdf> (Akadem est une réalisation du Fonds Social Juif unifié avec le soutien de la Fondation pour la mémoire de la Shoah).
- 4 L'avis d'Ottlik, exprimé avec toute la morgue d'un hobereau hongrois, était celui de ses contemporains français et aussi, d'ailleurs, celui qui prévaut depuis dans l'historiographie. Pour Pierre Pucheu, secrétaire d'Etat à l'intérieur jusqu'en avril 1942, Laval « se croyait au fond capable de régler [...] n'importe quel problème, pourvu qu'il pût toucher à temps l'interlocuteur idoine, avec lequel il fallait causer. » (cité dans Cointet, Jean-Paul. 2003. *Histoire de Vichy*, Perrin-Tempus, p. 230) Selon l'historien Robert Paxton, Laval fut « un homme sans parti, pragmatique, flirtant avec la gauche et avec la droite, faisant tout reposer sur des contacts personnels ». Paxton, Robert. 1997. *La France de Vichy*, Seuil-Poche, p. 70.
- 5 Le 17 novembre 1942, le chef de l'Etat français décréta l'acte constitutionnel n°12 dont l'article unique disait : « Hors les lois constitutionnelles, le chef du gouvernement pourra, sous sa seule signature, promulguer les lois ainsi que les décrets. » Laval semble donc avoir obtenu gain de

cause, du moins en ce qui concernait l'extension de son propre pouvoir. Non sans quelques confusions, d'ailleurs, car, quelques jours plus tard, l'acte constitutionnel n° 12 bis du 26 novembre 1942 décrétait l'article unique suivant : « L'article unique de l'acte constitutionnel n° 12 du 17 novembre 1942 est complété par la disposition suivante "Le chef du gouvernement pourra exercer le pouvoir législatif en conseil de cabinet dans les conditions prévues par l'article premier (§ 2) de l'acte constitutionnel n° 2" ». Or l'acte constitutionnel en question, en date du 11 juillet 1940, stipulait que le chef de l'Etat « exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres : 1° jusqu'à la formation de nouvelles assemblées ; 2° après cette formation, en cas de tension extérieure ou de crise intérieure grave, sur sa seule décision et dans la même forme. » Les actes constitutionnels de novembre 1942 ne sont en rien une nouvelle constitution à proprement parler, mais plutôt l'extension institutionnelle (du chef de l'Etat au chef du gouvernement) et temporelle d'une situation présentée à l'origine comme exceptionnelle. D'ailleurs, le seul projet constitutionnel complet du régime de Vichy fut signé par le maréchal Pétain en juillet 1944, un peu tard et bien entendu jamais appliqué. Ce dernier ne prévoyait pas d'attribuer le pouvoir législatif au chef de l'Etat ni au chef du gouvernement, en revanche, il attribuait au président de la république (dénomination du chef de l'Etat) des droits très étendus de dissolution des chambres. (Toutes les références constitutionnelles sont disponibles sur <http://mjp.univ-perp.fr/france/co1940.htm#12>. Consulté le 7 février 2013.)

- 6 Albert Apponyi (1846-1933) : homme politique issu d'une ancienne famille hongroise, il occupa au cours de sa longue carrière des positions éminentes au parlement et au gouvernement hongrois. Il était surtout connu à l'étranger, notamment en France, pour avoir dirigé la délégation hongroise à Paris, en 1920, lors des négociations préliminaires du traité de Trianon, et pour sa contribution dans les années vingt aux débats de la Société des Nations, notamment sur les questions des minorités et du désarmement.
- 7 Tibor Eckhardt (1888-1972) : président du Parti des petits propriétaires de 1932 à 1940. Malgré le début de sa carrière dans les années vingt, marqué par l'extrémisme raciste, il évolua vers la critique de l'alliance allemande et fut chargé d'une mission aux Etats-Unis en 1940. Dès lors, il resta en Amérique, où il allait être après la guerre l'un des chefs de l'émigration anticommuniste.
- 8 Kálmán Kánya (1869-1945) : ministre des Affaires étrangères de Hongrie entre 1933 et 1938, il concrétisa le rapprochement avec l'Allemagne en signant le Pacte tripartite ; il tenait en même temps à conserver de bonnes relations non seulement avec l'Italie, mais aussi avec les forces alliées. Il représente la *realpolitik* hongroise, c'est d'ailleurs lui qui dirigea les négociations avec la Tchécoslovaquie pour l'application du premier arbitrage de Vienne. Dans les années quarante, il allait pencher vers le rapprochement avec les Anglo-Saxons.
- 9 La « normalisation » évoquée par Ottlik n'était qu'un trompe-l'œil ou une flatterie. L'amiral Leahy, ambassadeur des Etats Unis, avait quitté la France après la nomination de Laval, pour être remplacé par un chargé d'affaires par intérim, S. Pinkney Tuck. Le 27 mars 1942, Roosevelt avait adressé un message personnel au maréchal Pétain : « La nomination de M. Laval à un poste important dans le gouvernement de Vichy mettrait l'Amérique dans l'impossibilité de persister dans son attitude actuelle de bienveillance à l'égard de la France. » (Cointet, Jean-Paul, opus cité, pp. 226-227.)
- 10 Entre août et septembre 1942, les préfets attirèrent au contraire l'attention du gouvernement sur l'hostilité de la population à l'égard du tournant collaborationniste. Un exemple : « le discours de Laval a heurté le sentiment anglophile de 70% de la population ». (Préfet du Var, 1^{er} août 1942. Cité dans Cointet, Jean-Paul, opus cité, p. 247.)
- 11 Entre juin et août 1942, la France avait fourni environ 60 000 travailleurs à l'Allemagne. Par la loi du 4 septembre sur le Service du Travail Obligatoire, le gouvernement français jeta les fondements de ce que l'on a appelé la « relève », c'est-à-dire la livraison à l'Allemagne de 150 000 ouvriers qualifiés français en échange du retour de 50 000 prisonniers cultivateurs. Jean-Paul Cointet souligne les résistances opposées à Laval, au plus haut niveau de l'Etat, notamment la

- stupéfaction face au fait que Laval eût même devancé la formulation officielle des exigences allemandes. (Cointet, Jean-Paul, pp. 248–249.)
- 12 Laval n’y croyait pas lui-même. Plusieurs auteurs ont rapporté son échange de paroles avec le général Weygand, qui lui reprochait de conduire une politique à laquelle s’opposaient 95% des Français. Laval corrigea : plutôt 98% ; mais il ajouta qu’il ferait le bonheur des Français contre eux.
 - 13 Certainement pas ! Cf. la note ci-dessus, sur le rapport du préfet du Var en août 1942. Pour une étude plus générale : Laborie, Pierre. 2001. *L’opinion française sous Vichy*, Point-Histoire, pp. 282–283 (chapitre « Le choc de l’été 1942 »).
 - 14 En dépit d’un traité d’amitié perpétuel signé avec la Yougoslavie le 12 décembre 1940, le conseil des ministres de Hongrie autorisa, le 28 mars 1941, les troupes allemandes à traverser le territoire hongrois pour attaquer la Yougoslavie, dont le nouveau gouvernement affichait une position favorable aux alliés. En avril, les soldats hongrois prirent possession des régions yougoslaves majoritairement peuplées de Hongrois (Bácska, Bánát).
 - 15 Rappel : la conférence de Wannsee, qui décida de la mise en place de la « solution finale » avait eu lieu en janvier 1942.
 - 16 Il était inexact de dire que la Hongrie n’avait « rien fait » contre « l’influence des juifs ». Certes, les Hongrois refusaient de procéder aux déportations massives et aux exécutions, contrairement à d’autres pays d’Europe occupés ou inféodés à l’Allemagne, mais plusieurs lois discriminatives avaient été votées en Hongrie en 1938, 1940 et 1941–42, fixant des quotas aux ressortissants juifs dans la plupart des activités intellectuelles, industrielles et commerciales, les plus récentes (en 1941 et 1942) ayant même imposé des critères raciaux (et non religieux) ainsi que certaines mesures inspirées du statut de Nuremberg (comme l’interdiction du mariage mixte), de même que l’expropriation de certains biens (en particulier forestiers) et surtout mis en place un service obligatoire sur le front de l’Est, non armée et mal équipé, qui fut fatal à de nombreuses recrues. Malgré tout, en 1942 et même en 1943, la Hongrie restait un refuge pour les juifs en Europe centrale. La situation allait changer en 1944. (Sur les lois juives [antisémites], voir Vértes Róbert [éd.]. 1997. *Magyarországi zsidótörvények és rendeletek 1938-1945 [Lois et décrets juifs en Hongrie 1938-1945]* Budapest : Polgár, p. 392.)
 - 17 Ces paroles d’Ottlik (la déportation signifierait la mise à mort massive) ont attiré l’attention d’Elek Karsai, qui les a citées dans sa vaste compilation de documents officiels sur la politique antisémite en les plaçant en perspective du compte-rendu d’une réunion du cabinet tenue en mai 1944 où le chef du gouvernement (Sztójay) évoquait la nécessité de « démentir les rumeurs » d’exécution massives des juifs déportés. Karsai Elek. 1967. *Vádirat a náciizmus ellen. Dokumentumok a magyarországi zsidóüldözés történetéhez [Compilation de documents sur la persécution des juifs en Hongrie]* Volume III. A Magyar Izraeliták Országos Képviselői Kiadása, p. 64 n1. J’adresse ici mes remerciements à László Karsai qui m’a fait connaître cet ouvrage.
 - 18 Comparons aux débats sur la 2^e loi juive, l’année précédente à la Chambre haute de Hongrie. Le comte Gyula Károlyi, ancien chef du gouvernement et catholique conservateur, avait présenté plusieurs propositions d’amendements dont l’objectif était de former des catégories intermédiaires ou provisoires. Par exemple, un juif converti pourrait entrer dans le droit commun 30 ans après la date de sa conversion. Gergely Jenő, « A magyarországi katolikus egyház és a fasizmus » [L’Église catholique hongroise et le fascisme], *Századok*, 1987/1, 121^e année, p. 37.
 - 19 Parmi les « valeurs » juives en question, on peut mentionner la correspondante du *Pester Lloyd* en Suisse, Ágnes Szekula, qui fut, à ma connaissance, jusqu’à la démission d’Ottlik en 1944 maintenue au journal malgré ses sautes d’humeurs (Joseph Balogh–Ferenc Honti 11 août 1943. Bibliothèque nationale Széchényi, manuscrits, Fond Balogh 1/1474). Et malgré ses audaces, par exemple quand elle attaqua publiquement le consul d’Allemagne et le ministre de Bulgarie (Szent-Iványi [consul de Hongrie à Genève] – Ullein-Reviczky [chef du bureau de la presse au ministère des Affaires étrangères] 18 septembre 1939. Archives nationales de Hongrie. K66. 1939 415 cs. III.-4 R-V)